



Association Chemins de Compostelle en Touraine
Maison des Associations, 12 rue de Joué, 37 170 Chambray-lès-Tours

Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 11 juin 2021

En raison de la situation sanitaire nationale, l'AG ordinaire de l'association Chemins de Compostelle en Touraine s'est déroulée par correspondance. Seuls quelques membres du Conseil d'Administration, ainsi que 2 adhérents observateurs se sont réunis le 11 juin 2021 à 14h Salle Godefroy à Chambray-lès-Tours, pour attester des résultats des votes réalisés par voie électronique.

Etapas préalables à l'AG

Les documents ci-après, relatifs à l'AG ont été envoyés par mail aux adhérents le 17 mai 2021

- Convocation du Président avec l'ordre du jour
- Pouvoir
- PV de l'AG du 18 janvier 2020
- Rapports 2020 (moral, d'activité, financier, vérificateurs aux comptes, prévisionnel)
- Candidats au Conseil d'administration

Un vote électronique à bulletin secret, sur l'ensemble des points soumis à vote, a été organisé à l'aide de l'outil BALOTILO. Ce vote a été ouvert le 17 mai 2021. Une relance pour les électeurs n'ayant pas encore participé a été envoyée le 31 mai 2021. Le vote a été cloturé le 11 juin 2021 à 12h, heure à partir de laquelle, l'ensemble des résultats était disponible aux électeurs inscrits.

65 électeurs étaient inscrits. 58 électeurs ont voté par voie électronique. 3 pouvoirs ont été envoyés.

Assemblée générale

La séance a débuté à 14:00

Présents :

- Jean-Luc HUGUET
- Jean-Paul BIGOT
- Mireille RICHARD
- Danielle AURIN
- Françoise DIETTE
- Jean DELOGET

Absents Excusés :

- Martine QUINTARD

Observateurs :

- Jean-Claude GIRON
- Catherine BERGERAULT

Après émargement des présents, et analyse de la participation au vote électronique, le quorum ayant été atteint, l'assemblée générale a pu valablement délibérer.

En préalable, Jean-Paul BIGOT regrette les difficultés et le manque de soutien de la part de la Présidence et de la Vice-présidence, pour l'organisation de cette AG.

Jean-Luc HUGUET, président, a lu le rapport moral.

Jean-Paul BIGOT, ainsi que les 2 observateurs, ont procédé à la lecture des résultats du vote électronique.
Participation : 89% (58 votes exprimés)

Approbation des documents

	OUI	NON	NSP	(Ne Se Prononce pas)
Approuvez vous le PV de l'AG du 18 janvier 2020 ?	54	0	4	Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%)
Approuvez vous le rapport moral ?	54	1	3	Le « oui » l'emporte à 98% sur le « non » (2%)
Approuvez vous le rapport d'activité ?	55	0	3	Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%)
Approuvez vous le rapport financier ?	54	0	4	Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%)
Approuvez vous le budget prévisionnel 2021 ?	55	0	3	Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%)

Le PV de l' AG du 18 janvier 2020 est approuvé.

Le rapport moral est approuvé.

Le rapport d'activité est approuvé.

Le rapport financier est approuvé.

Le budget prévisionnel 2021 est approuvé.

Election des membres au Conseil d'Administration (Nombre de voix)

- Jean-Paul BIGOT	53	Elu
- Jacques CHAUVEAU	52	Elu
- Jean DELOGET	52	Elu
- Marie-Martine CHAMPIGNY	52	Elue
- Mireille KOHLER	52	Elue
- Christiane HENRION	51	Elue
- François MEUNIER	51	Elu

Pour rappel, le CA est constitué de maximum 18 membres, renouvelables par tiers tous les 3 ans.

Les 3 personnes sortantes du 2^{ème} tiers seront re-affectées au 2^{ème} tiers. Les autres personnes seront affectées par tirage au sort au 1^{er} et 3^{ème} tiers.

Les membres du bureau et autres fonctions seront décidées lors du prochain CA qui aura lieu le 2 juillet 2021.

Cas particulier des pouvoirs

A noter que le vote électronique BALOTILO ne prévoit pas la gestion des pouvoirs. 3 pouvoirs ont été envoyés, mais le vote ayant déjà été effectué, il n'aurait pas été possible de préserver le secret de ces 3 votes. Par ailleurs, compte tenu du large consensus des résultats obtenus par voie électronique, les 3 pouvoirs n'auraient pas changé la valeur du résultat final (quels qu'aient été les choix émis au travers des 3 pouvoirs). Il a donc été décidé par les membres présents de ne pas tenir compte des 3 pouvoirs.

Points divers

En fin de séance, différents points ont été évoqués :

- Avec le déconfinement, les pèlerins semblent avoir repris les Chemins. La halte de Montbazou , nouvellement opérationnelle, accueille régulièrement des pèlerins. Celle de Sorigny, dans un premier temps fermée, malgré le déconfinement, a désormais réouvert et accueille des pèlerins presque tous les jours.
- Jean-Luc HUGUET indique s'être engagé auprès du département pour une contribution à un document sur les Chemins, sur la base d'un document déjà réalisé il y a quelques années mais qui nécessite une remise au goût du jour
- Le prochain CA aura lieu le 2 juillet 2021 à la maison des associations en respectant les contraintes sanitaires (dont la jauge réduite de moitié). La traditionnelle séance d'accueil des pèlerins (tous les 1ers vendredis du mois) pourra suivre.
- 2021 est une année Jacquaire ; la Saint-Jacques le 25 juillet, tombe un dimanche. Traditionnellement, l'association propose une manifestation avec les sœurs de la Basilique Saint-Martin ou dans le cadre des Randonnées estivales de Montbazou. Il est possible que la commission randonnée pédestre propose une sortie à cette date, pourquoi pas nocturne. Pour l'instant, rien n'est arrêté. La décision sera prise lors du prochain CA.

La séance s'est terminée à 16:00.

Fait à Chambray-lès-Tours, le 13 juin 2021

Le président
Jean-Luc HUGUET

La secrétaire de séance
Françoise DIETTE